



Les aides financières

Le logement au Crous

Mon inscription future

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Novembre > Janvier

**Je m'informe & découvre
les formations**

Janvier > Mai

sous réserve de modification du
ministère de l'enseignement supérieur

**Je m'inscris pour formuler
mes vœux et finaliser mon
dossier**

Fin mai > Mi juin > phase principale
Fin juin > Mi juillet > phase complémentaire

**Je reçois les réponses des
formations & je décide**

Mars > mai

J'ouvre mon compte messservices
**Je dépose un dossier de demande
de bourse**

Pour m'aider, je peux faire
une simulation de bourse.



Je surveille mes mails, y compris mes
courriers indésirables.
Si je ne suis pas inscrit.e à l'université,
mais dans un lycée, une école
d'ingénieur, une école de
commerce..., je remets ma
notification de bourse au secrétariat
de mon établissement

Mai > Septembre

Début mai, je formule mes vœux
de logement au(x) Crous



Début juin : 3 phases d'attribution
des logements (pour les étudiants
boursiers), je surveille mes mails

Début juillet : phase complémentaire.
Je surveille mes mails. Je réponds à la
proposition de logement en cas
d'attribution. Je suis la procédure.
En cas de non attribution,
je me repositionne sur les offres
remises en ligne.

Juillet

**Je m'acquitte de la CVEC
et j'obtiens mon attestation**



je finalise mon inscription dans
mon futur établissement (université,
lycée, école d'ingénieur...)
soit via internet, soit par
constitution d'un dossier



Une bourse, un logement.

*Et moi?
Est-ce que j'y ai droit?*

Je fais mon dossier social étudiant

avant le 31 mai 2026



jedemandemabourse.lescrous.fr

Le Dossier Social Étudiant est la démarche incontournable pour pouvoir bénéficier d'une bourse ou d'un logement Crous, même en cas de renouvellement.